



REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025

* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Samedi 6 septembre 2025

Actu Lyon | 21

Lyon

Point du Jour: odeurs insoutenables, rats et silos hors service, les habitants à bout

Rue des Aqueducs, c'est le ras-le-bol. Depuis que pour cause de bourrage de sacs, les silos de la résidence Alliad Habitat sont « hors-service », les riverains ont sous les yeux de grands bacs d'ordures ménagères. Qui bien souvent débordent, bien souvent attirent les rats. Le bailleur déclare « travailler activement à leur remise en service ».

En avril, ils étaient hors service pour cause « de mauvaise utilisation ». Les riverains s'étaient ouverts de leur ras-le-bol au *Progrès*. Cet été, les silos de la résidence Alliad Habitat, 10 rue des Aqueducs, dans le quartier du Point du Jour, ne sont toujours pas réparés et continuent de faire parler d'eux.

« Les silos sont en instance de réparation depuis le début de l'année »

À l'instar de ses voisins, Caroline que nous croisons, dans le quartier, à la mi-août, déclare « ne plus savoir quoi faire pour que cela change ». Elle qui est devenue propriétaire il y a une dizaine d'années dans ce quartier paisible aux allures de village, envisage, certains jours, de revendre son appartement.

« Plus de sensibilisation auprès des locataires » ?

« Chaque jour, je passe devant ces silos qui ne servent à rien et sont remplacés par des bacs d'ordures ménagères. Chaque jour, je vois les encombrants qui sont déposés au pied de ces bacs ou vers l'es-



Rue des Aqueducs, dans le quartier Point du Jour, les silos installés proches du trottoir pour la résidence d'Alliad Habitat sont « hors service » depuis le début de l'année. Photo Christelle Lalanne



Les bacs remplacent les silos endommagés mais offrent un manque d'hygiène total, ils sont souvent ouverts, surchargés ou débordants et parfois sur l'espace public. Photo fournie

pace devant le transformateur électrique, juste à côté. Pourquoi ce dépôt sauvage alors qu'il serait si simple d'aller jus-

qu'à la déchetterie ? Pourquoi Alliad Habitat ne fait pas plus de sensibilisation auprès de ses locataires ? » Cet été, avec

la canicule, l'odeur issue des bacs d'ordures ménagères « était insoutenable », poursuit Nicole, dont la fenêtre de l'appartement donne sur les containers. À plusieurs reprises, les riverains indiquent avoir vu des rats fureter dans le quartier. Pas au point d'être envahis, comme ce fut le cas cet été dans le quartier des États-Unis, (8^e), où 402 rats ont pu être capturés en cinq jours après la pose de pièges, ou encore à Villeurbanne qui, cette année, a vu évoluer de plus en plus de rongeurs. Mais quand même de quoi les inquiéter.

« Limiter les nuisances et améliorer au plus vite la situation »

Sollicité par *Le Progrès*, Alliad Habitat reconnaît : « Les si-

los situés au 10 rue des Aqueducs sont en instance de réparation depuis le début de l'année. En attendant leur remise en service, des bacs d'ordures ménagères ont été mis en place afin d'assurer la continuité du service. La résidence est maintenue propre grâce à l'intervention régulière et réactive de notre équipe de nettoyage. » Et concède : « Il est vrai que, visuellement, la présence des bacs en nombre peut être peu esthétique, notamment pour les riverains dont les logements donnent directement sur la zone. Nous sommes conscients de cette gêne et faisons le maximum pour limiter les nuisances et améliorer au plus vite la situation. »

Un passage régulier pour assurer le bon état de propreté

Retirer les silos ? « À ce jour, leur retrait définitif n'est pas envisagé », poursuit le bailleur. « Leur remise en service est prévue prochainement. Un passage régulier est déjà mis en place pour assurer le bon état de propreté du site et limiter les débordements. »

Lorsqu'ils seront réparés, ce dont finissent par douter les riverains, Alliad Habitat l'assure : « Une consigne sera transmise à l'entreprise de nettoyage afin de débloquent les sacs trop volumineux (supérieurs à 50 l), qui ne sont pas adaptés aux silos. Ces sacs, lorsqu'ils sont jetés, peuvent bloquer le mécanisme et nuire au bon fonctionnement du dispositif. »

C'est en effet ce qui est à l'origine de leur mise « hors service » depuis le début de l'année.

● Christelle Lalanne

Samedi 6 septembre 2025

Actu Lyon | 23

Lyon 4e

Vendanges de la République des Canuts: une précocité inédite liée à la canicule

Tradition toute croix-roussienne portée par la République des Canuts, les vendanges de la vigne du parc de la Cerisaie ont lieu cette année le samedi 6 septembre. Gones et fenottes sont chaleureusement invités à participer à la cueillette du raisin. La Fête du Paradis se tiendra une semaine plus tard le samedi 13 septembre sur la place de la Croix-Rousse

La République des Canuts procédera ce samedi 6 septembre aux vendanges des 300 ceps de gamay de la vigne du parc de la Cerisaie. Une cérémonie toujours réjouissante et pittoresque, animée par Gérard Truchet, le président haut en couleur de la confrérie, et à laquelle participent tous les ministres de la République, les parrains et marraines des pieds de vigne ainsi que tous les bons gones et fenottes qui souhaitent se joindre au cortège.

Rendez-vous ce samedi à 15 heures

« Avec le changement climatique et les canicules, les vendanges sont de plus en plus précoces. Cette année, avec les grosses chaleurs du mois d'août, il aurait fallu vendanger samedi dernier (30 août). Aujourd'hui, la vigne a soif, le raisin a un peu séché mais bon, la date ne pouvait être changée. L'essentiel est que tous les participants passent ce jour-là un



Tradition toute croix-roussienne, les vendanges de la république des Canuts ont lieu cette année le samedi 6 septembre. Le rendez-vous est fixé à l'entrée du parc de la Cerisaie. Photo d'archives Yves Le Flem

bon moment et oublient leurs embiernes » livrait le responsable de l'association. Le rendez-vous de cette 37^e édition est fixé à 15 h à l'entrée du parc de la Cerisaie. « Il n'y aura pas de défilé au départ de la place de la Croix-Rousse comme les autres années pour des raisons de travaux » glisse Gérard Truchet. Après les intronisations des nouveaux parrains et

« Cette année, avec les grosses chaleurs du mois d'août, il aurait fallu vendanger samedi dernier »

Gérard Truchet, président de la République des canuts

marraines des pieds de vigne, la cueillette du précieux raisin pourra commencer. En cortège, panier et sécateur en main, les participants rejoindront en musique avec la

bandas Germain l'arpent de terre de 5 à 6 ares niché au fond du parc. Comme c'est la tradition, la fête du Paradis

aura lieu quant à elle une semaine plus tard, le samedi 13 septembre dès 9 h sur la place de la Croix-Rousse. Il sera temps de goûter au paradis, le premier jus de raisin tiré du pressoir centenaire, accompagné de quelques grattons.

● De notre correspondant
Yves Le Flem

Parc de la Cerisaie, 25 rue Chazière. Lyon-4^e

Métropole de Lyon

Selon la Métropole de Lyon, les gaz à effet de serre sont en baisse, mais...

En juillet 2025, la Métropole de Lyon s'est félicitée d'être labellisée "cinq étoiles" pour sa politique climat, air, énergie. Cela concerne entre autres les gaz à effet de serre émis sur son territoire. Mais si on regarde de plus près leur trajectoire, celle-ci reste encore bien éloignée des objectifs. Et finalement, ce satisfecit n'est pas tant dû à l'exécutif actuel. On fait le point sur les chiffres réels et supposés, le local et le national.

● Une baisse affichée mais pas avérée

Début juillet, la Métropole de Lyon communique sur son exemplarité en matière de politique climat, air, énergie : elle vient d'obtenir une cinquième étoile pour son engagement dans la transition écologique, label décerné par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Parmi cinq indicateurs, la Métropole indique une baisse de 24 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur son territoire entre 2019 et 2024.

On a eu beau chercher, impossible de trouver des chiffres concordants dans divers documents, y compris sur le site de la Métropole où un article daté de juin 2025, explique par exemple que les émissions de GES ont baissé de 15 % depuis 2015.

Pour dénichier la tendance affichée, il faut aller chercher dans les données de Terrastory, site qui indique s'appuyer sur des données publiques et multisources.



Feyzin, commune sur laquelle est installée l'entreprise Total Energies est la commune qui émet le plus de gaz à effet de serre dans la métropole. Photo Richard Mouillaud

● En vrai quelle baisse ?

Questionnés, les services de la Métropole, se montrent plus prudents. « De façon certaine, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 15,4 % entre 2019 et 2022. Ce sont les seules données consolidées dont on dispose aujourd'hui. » Quid des années suivantes ? Ce sont des projections nous répond-on. Vu la trajectoire, pas certain d'atteindre -24 % sur la période 2019-2024. Même si la tendance s'accroît à la baisse (-28 % entre 1990 et 2021 dont -8 % entre 2015 et 2021) grosso modo, on est plutôt autour de 1 % par an. C'est assez semblable à la trajectoire en France :

31 % d'émissions en moins sur la période 1990-2023 selon le Commissariat général au développement durable.

● Par habitant on fait mieux

En 2000, en moyenne, chaque habitant de la Métropole émettait 6,4 tonnes de gaz à effet de serre par an. C'était dans la moyenne nationale. Cette quantité est restée quasiment stable, et même a légèrement augmenté jusqu'en 2009 avec en moyenne 6,6 tonnes par habitant. Elle diminue jusqu'à 4,6 tonnes en 2017 (selon le Plan climat air énergie territorial, PCAET, 2019) toujours dans la moyenne française,

avant de passer à 4 tonnes par habitant en 2021. C'est désormais mieux qu'en France. Depuis 1990, cela représente une baisse de l'ordre de 26 %. L'empreinte carbone des habitants du Grand Lyon – environ 8,4 tonnes équivalent carbone – est également inférieure à la moyenne française en 2021, même si dans l'agglomération lyonnaise, la part des déplacements en avion est environ deux fois plus élevée que la moyenne française.

● Derrière la moyenne, des disparités

De façon générale, les riches, qui consomment davantage, ont une empreinte car-

bone plus importante. Mais selon les secteurs géographiques, les émissions de GES sont plus ou moins élevées. Dans la Métropole, Feyzin est la commune la plus émettrice (25 %) du fait de ses activités industrielles, à l'instar de Saint-Fons (10 %). Lyon pèse lourd (16 %) en raison de sa taille et des activités tertiaires importantes, ainsi que Villeurbanne (7 %) pour le tertiaire.

● Qu'est-ce qui permet la baisse ?

On l'a compris, non seulement les chiffres datent un peu. La tendance à la baisse remonte à une trentaine d'années et existe à l'échelle nationale. Mais aussi, les élus locaux n'ont pas la main sur tout. Entre 2019 et 2021 c'est surtout sur l'industrie hors énergie (-13 %) que l'inflexion se poursuit. Elle est moindre sur les transports (-4 %) quoi qu'un peu plus importante qu'en moyenne nationale. Elle est également constatée sur le résidentiel (-3 %). Dans le tertiaire et la branche énergie de l'industrie, les émissions augmentent au contraire respectivement de +8 % et +2 %. Véritable satisfecit à son actif, la collectivité enregistre une forte baisse (-36 %) des émissions sur son patrimoine. En clair, il s'agit des GES dont elle est directement responsable via ses services publics et les activités qu'elle gère. Mais cet effort couronné de succès porte sur 5 % du total des GES émis par le territoire.

● **Muriel Florin**

Une exemplarité toute relative

En politique, les promesses sont légion. En pratique, c'est un peu plus compliqué. Dans une délibération datée du 23 juin, il est noté que l'empreinte carbone d'un habitant du Grand Lyon reste quatre fois supérieure à celle qu'elle devrait être en 2050 selon l'Accord de Paris.

La cinquième étoile décernée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) permet quand même à son président écologiste Bruno Bernard de

vanter l'exemplarité de la Métropole et d'engager « à poursuivre et à accélérer la transition ».

Quand ? La marche la plus élevée est pour plus tard. Calqué sur les objectifs européens, le prochain Plan climat air énergie (PCAET) vise une réduction de 55 % des gaz à effet de serre (GES) entre 1990 et 2030 ce qui signifie 2 % par an.

Et après ? Il faudra atteindre -82 % à l'horizon 2050 en partant de 2021. Ce qui

signifie diviser par huit les émissions de GES observées en 1990. Qu'importe la difficulté... Un document décrivant la vision de la collectivité dépasse cet objectif en n'hésitant pas à employer le temps présent : « Nous sommes en 2050 : grâce à des actions de rupture radicales, aussi bien au niveau des modes de vie que de l'économie, le territoire émet à présent 1700 ktCO₂/an soit 1 tCO₂/an/habitant ». On peut toujours rêver !

Repères ► De quoi parle-t-on ?

Plusieurs gaz réchauffent la terre : si le climat se réchauffe, c'est en partie à cause des gaz à effet de serre émis en grande partie par les activités humaines. Ce sont des gaz qui retiennent une partie de la chaleur du soleil et qui jouent donc un rôle important dans la régulation du climat. Le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane, l'oxyde nitreux, les hydrocarbures fluorés entièrement halogénés en font partie.

L'empreinte carbone est supérieure aux émissions directes : l'empreinte carbone d'un territoire ajoute aux émissions directes de gaz à effet de serre (GES) celles qui sont liées aux produits importés et consommés sur place (auxquelles sont soustraites les émissions liées aux produits exportés).

La Métropole s'en préoccupe depuis une vingtaine d'années : l'Agenda 21 daté de 2005 et note des actions pour lutter contre l'effet de serre, ainsi qu'un chapitre adaptation. En 2010 la Métropole affiche l'objectif de réduire de 20 % les émissions de GES entre 2000 et 2020.

Mardi 9 septembre 2025

Actu Lyon et région

11

Rhône

Quelles suites les agents TCL vont-ils donner à leur mouvement très suivi ?

Plusieurs lignes de tramway à l'arrêt, de nombreux bus avec un itinéraire réduit et une fréquence allégée, des stations de métro non desservies... Le mouvement social chez Keolis bus Lyon et RATP Dev a très fortement perturbé le réseau TCL ce lundi. Et après ?

« Est-ce qu'il y aura aussi une grève mercredi ? » C'est la question que posaient déjà de nombreux usagers des TCL ce lundi, comme Sarah, croisée à la Part-Dieu. Arrivée jusque-là en bus, et sans encombre, à 8 h 30, cette étudiante qui vient de faire sa rentrée universitaire à Lyon 1, à la Doua, à Villeurbanne, s'est heurtée à une ligne de tramway T1 complètement à l'arrêt.

« Je suis nouvelle à Lyon. C'est vraiment la galère, je ne sais pas si je peux trouver un autre itinéraire » nous a-t-elle lancé avant d'aller interroger un des agents TCL chargés d'orienter les usagers. La mobilisation a été massive : environ 1500 agents grévistes ce lundi selon les syndicats, sur



CGT, Unsa et CFDT du côté du mode bus, et CGT et FO du côté du mode lourd appelaient à la grève. Environ 1500 agents étaient mobilisés ce lundi selon les syndicats, sur les 4 500 que compte le réseau. Photo Joël Philippon

les 4 500 que compte le réseau.

A quelques mètres de là, place de Milan, les salariés de Keolis bus Lyon et RATP Dev étaient nombreux à se réunir pour envisager la suite. « Le niveau de mobilisation montre l'ampleur de notre mécon-

tentement et notre détermination. Ça risque de ne pas suffire pour les contraindre à rouvrir des négociations », redoutait un gréviste.

« Ce qui a fait monter la colère, ce sont les NAO (Négociations annuelles obligatoires). Les salariés s'attendaient à

quelque chose de plus conséquent », explique au Progrès Nicolas Gayet, conducteur receveur et élu CGT, qui pointe l'augmentation de 1 % consentie par les directions de Keolis et RATP Dev, quand les agents réclamaient 7 %.

« Avant, ce qui faisait surtout rester les gens, c'était la différence de salaire par rapport au Smic. Aujourd'hui, elle est infime », note-t-il.

Vers une nouvelle journée de mobilisation le 18 septembre ?

Des « conditions de travail dégradées » avec notamment les chantiers importants perturbant certaines lignes, « le vieux matériel sans clim quand il fait 40 °C... » font aussi partie des griefs des agents.

Mouvement « Bloquons tout » ce 10 septembre, journée de grève lancée par l'intersyndicale nationale le 18 septembre, grève perlée, Fête des lumières... Les agents TCL ont lancé des pistes. « En raison des 48 heures de préavis individuel », l'assemblée générale a écarté une journée de mobilisation mercredi.

« J'entends beaucoup de gens parler de la Fête des lumières, c'est dans trois mois ! Il faut se mobiliser dès septembre », a insisté au micro un conducteur de tramway. D'au-

En vidéo

Retrouvez les réactions d'usagers et automobilistes en scannant ce QR code



tres veulent profiter de l'élan de ce lundi et rebondir sur le contexte national. « Après l'échec de nos NAO, Bayrou en a rajouté une couche avec ses annonces, en particulier la suppression des deux jours fériés. C'est peut-être son dernier jour de travail, mais peut-être pas la fin des propositions qu'il a avancées », a averti un autre.

Les représentants syndicaux ont relayé la journée d'action du 18 septembre pour dire stop aux mesures voulues par le gouvernement bientôt démissionnaire.

Ils interpellent Bruno Bernard

En fin de matinée, plus de 200 agents TCL sont partis en cortège jusqu'à la Métropole de Lyon pour interpellier Bruno Bernard. L'élu écologiste à la double casquette de président de la Métropole et de Sytral mobilités, l'autorité organisatrice des mobilités. Il a été visé à de multiples reprises par les grévistes, qui lui reprochent l'allotissement. Depuis le 1^{er} janvier, deux opérateurs exploitent le réseau TCL, RATP Dev pour les modes lourds et Keolis Lyon pour les bus.

Les délégués syndicaux ont rencontré les deux opérateurs ce lundi après-midi. « Leur réponse, c'est : "On ne cédera pas sur les revendications." Ils ne proposent absolument rien », appuie Ludovic Rioux, secrétaire à l'organisation du syndicat CGT TCL mode lourd. Sollicités, RATP Dev et Keolis bus Lyon n'ont pas répondu au Progrès.

Les organisations syndicales veulent aussi rencontrer Bruno Bernard. « La porte est ouverte », assure-t-on du côté de Sytral mobilités.

● Anne-Laure Wynar
annelaure.wynar@leprogres.fr

Entre galère et compréhension : sentiments partagés chez les usagers

La semaine commence péniblement pour les usagers des TCL. Parmi les usagers croisés ce lundi, l'impression générale est mitigée. Il y a ceux qui sont énervés et qui ne comprennent pas la grève, ceux qui sont impactés négativement mais qui entendent les revendications, et ceux qui apportent leur soutien aux syndicats. « Je ne suis pas de Lyon, je suis là pour un proche malade donc ça m'embête vraiment », livre un usager à Part-Dieu. « Ça fait un peu plus d'un quart d'heure que j'attends le bus, et je pense que je vais encore attendre pas mal de temps ». « Je comprends leurs revendications, mais c'est sûr que c'est impactant », confie une autre utilisatrice du réseau. Si les syndicats représentent les agents des TCL, salariés de Keolis Lyon ou RATP Dev, avaient annoncé leur mobilisation il y a plu-

sieurs jours, certains usagers se sont fait surprendre ce lundi matin. « L'appli TCL n'est pas très claire. Dans mes favoris, j'ai la ligne de métro D - je travaille à Vénissieux - et on m'annonce un trafic normal alors que la ligne ne circule qu'entre Grange Blanche et Vaise », met en avant une habitante du quartier Part-Dieu. Aux arrêts de bus du boulevard Vivier-Merle, nous avons croisé plusieurs usagers qui nous ont dit leurs difficultés à trouver un itinéraire de substitution via l'application mobile.

45 minutes de plus en voiture

Des usagers s'étant repliés sur leur voiture, la circulation a été très compliquée ce lundi matin. « C'est pénible. J'espère que la grève ne va pas durer » confie à notre micro un automobiliste coincé dans les

bouchons. « Avec les travaux partout dans la Métropole, c'est déjà galère », abonde une autre, dont le temps de trajet a été allongé de trois quarts d'heure : on a relevé près de 70 km de bouchons dans l'agglomération, avec un taux de congestion de 153 % à 8 heures, soit 99 % de plus qu'un lundi normal d'après l'opérateur GPS TomTom.

D'autres redoutent les actions annoncées dans le cadre du mouvement « Bloquons tout » le 10 septembre, pensant que ce sera pire que ce lundi : « Je crains beaucoup pour le 10, surtout niveau sécurité. Je resterais chez moi après-demain », avance un travailleur venant de Fontaines-sur-Saône. Après cette journée de grève, le trafic reprendra normalement sur le réseau TCL ce mardi.

● Martin Munoz et A.-L. Wynar

Mardi 9 septembre 2025

Actu Lyon | 25

Lyon

Bientôt la fin des travaux de la Voie Lyonnaise 8 sur l'avenue Jean-Mermoz

Les travaux d'aménagement de la Voie Lyonnaise 8, démarrés en janvier dernier sur l'avenue Mermoz, arrivent à terme. Si le secteur reste toujours difficile d'accès pour les automobilistes, les bus et les piétons, il devrait proposer un visage plus agréable dans quelques semaines. Il sera aussi plus difficile de s'y garer.

Les automobilistes et les piétons vont pouvoir respirer.

Les travaux d'aménagement de la Voie Lyonnaise 8 démarrés le 9 janvier dernier sur l'avenue Jean-Mermoz entre le carrefour du Bachut (vers la Maison de la Danse) et le boulevard Ambroise-Paré touchent à leur fin. La piste cyclable reliera La Tour-de-Salvagny à Saint-Priest.

Des travaux sur les réseaux aussi

Interrogée par notre rédaction, la Métropole de Lyon confirme que ce « tronçon de la VL 8 sera terminé mi-octobre (sauf aléa type intempéries). Seules des interventions mineures auront lieu passée cette date : installation de mobilier urbain,



La Voie lyonnaise 8 est déjà accessible avenue Mermoz mais la livraison définitive du chantier sur ce tronçon est prévue mi-octobre. Photo Régis Barnes

marquage, plantations ».

Ce chantier occasionne depuis le début de l'année des perturbations sur le secteur avec une circulation automobile à une voie par sens, la suppression partielle du stationnement, des déviations pour les poids lourds, les vélos et les li-

gnes de bus. Les travaux sur les réseaux réalisés actuellement par Enedis entre la place du Bachut et Maryse-Bastie compliquent un peu plus la situation, « ils sont sans lien avec la VL 8 et se terminent le 12 septembre », précise le Grand Lyon.

Sur les réseaux sociaux, cer-

tains pointent du doigt les difficultés auxquelles vont être confrontés les automobilistes qui souhaitent se garer dans le quartier, avec la suppression de places de stationnement pour aménager cette piste cyclable et les bandes végétalisées. Notamment pour les per-

sonnes se rendant à l'hôpital privé Jean-Mermoz, même si l'établissement dispose d'un parking ouvert 24 heures sur 24, destiné aux patients et aux visiteurs.

94 places de stationnement

Questionnée sur ce sujet, la Métropole botte en touche en ne précisant pas le nombre de places qui auront disparu cet automne sur l'avenue Mermoz, entre Bachut et Ambroise-Paré. Mais en comptabilisant seulement celles qui seront disponibles. Soit 94. « Les nombreuses places de stationnement des rues perpendiculaires sont également maintenues », signalent ses services.

35 arbres plantés cet hiver

La création de la Voie Lyonnaise 8 composée d'une piste cyclable à double sens maintiendra les deux voies de circulation, une voie de bus et du stationnement.

« Dès cet hiver, 35 arbres seront plantés ainsi que 2 500 m de bandes plantées », souligne la Métropole.

● R. B.

Jeudi 11 septembre 2025

Actu Lyon et région | 13

Auvergne-Rhône-Alpes

Le bilan météo de l'été est préoccupant : « L'anomalie devient la norme »

Loin des records de 2003, considéré comme un "ovni" par les experts, l'été 2025 a été marqué par les fortes chaleurs avec deux épisodes caniculaires. Ajoutez à cela un manque important d'eau et vous obtenez une saison lourde et sèche... qui risque de s'inscrire comme quelque chose de normal au cours des années à venir, selon les experts.

L'été arrive à son terme. Les vacances sont terminées, les nuits rallongent et les températures commencent à baisser. Alors qu'on se remémore les souvenirs de la saison écoulée, une chose principale revient : la chaleur. Elle a marqué l'été en France, et notamment en Auvergne-Rhône-Alpes.

Des températures qui inquiètent

Deux épisodes caniculaires ont rythmé l'été. Le premier a été le plus long, du 15 juin au 3 juillet, soit plus de deux semaines de canicule. C'est d'ailleurs le 5^e épisode le plus long jamais enregistré depuis l'après-guerre. Le second, moins long (du 8 au 17 août), a été plus intense, avec des températures flirtant avec les 40 °C à Lyon. Mickaël Oquidan, prévisionniste de Météo France à la station de Lyon-Bron, explique ce phénomène : « Ce sentiment de chaleur unanime est accentué par les températures nocturnes très élevées cette année. De juin à août, on a recensé 12 nuits tropicales à Lyon, c'est-à-dire des nuits où la température dépasse les 20 °C au thermomètre. Couplé aux logements qui ne sont pas tous adaptés à ces chaleurs nocturnes, ce phénomène a contribué à appuyer le caractère usant de la chaleur ». Cet été, plusieurs communes de la région ont battu leur record de température, comme Bourg-Argental (42) avec une température à



Deux épisodes caniculaires ont rythmé l'été. « Le manque d'eau lié aux fortes chaleurs dessèche complètement les sols superficiels », s'inquiète Mickaël Oquidan, prévisionniste de Météo France. Photo d'archives Joël Philippon

39,9 °C, ou encore Les Sauvages (69) où le mercure a grimpé jusqu'à 37,2 °C. « Les flux du Sud apportent jusqu'à 5 °C de plus par rapport à il y a 30 ans », décrit le climatologue Jean-François Berthoumieu. « Le réchauffement climatique n'y est évidemment pas étranger ».

Une pluie moins intense que d'habitude

Les nappes phréatiques n'ont pas été abreuvées à leur convenance cet été dans la région. Selon Météo France, les sols d'Auvergne-Rhône-Alpes sont en déficit de 13 % par rapport aux standards habituels au sortir de la saison estivale. Cette statistique n'est pas due au hasard selon Mickaël Oquidan : « Si les mois de juillet et août ont affi-

12

C'est le nombre de nuits tropicales recensé à Lyon de juin à août 2025. Au cours de ces nuits, la température reste supérieure à 20 °C.

ché des scores relativement normaux, le mois de juin s'est révélé particulièrement sec, et les quelques pluies et orages du reste de l'été n'ont pas été suffisants pour remonter le déficit creusé. » Les experts attendent d'un été normal des précipitations atteignant 207 millimètres, or cette année la barre des 180 millimètres n'a pas été franchie. Le déficit s'exprime également au nombre de jours de pluie, soit vingt au lieu des vingt-quatre attendus. « Le manque d'eau lié aux fortes chaleurs dessèche complètement les sols superficiels », s'inquiète Mickaël Oquidan. « La sécheresse chronique qui s'installe désormais l'été affecte gran-

dement la végétation. Et les hautes températures, le manque d'eau et les brassages de vent augmentent fortement les risques de feux de végétation, ce qui paraissait impossible il y a encore quelques années en Auvergne-Rhône-Alpes. »

Vers des étés de plus en plus étouffants dans la région

Le soleil risque de taper de plus en plus fort, et l'avenir n'est pas radieux. En 2003, la France a vécu un été record : température la plus haute jamais atteinte (41,3 °C), 42 nuits tropicales, épisodes de canicules à rallonge... Les experts se sont à l'époque accordés à dire que l'été 2003 était un "accident climatique". Pourtant, dans le top 10 des saisons estivales les plus chaudes jamais enregistrées en Auvergne-Rhône-Alpes (les relevés ayant débuté en 1921), on ne retrouve que des étés après 2010, hormis 2003. Pour Mickaël Oquidan, cette situation ne va pas aller en s'arrangeant : « Ce qui était censé être une anomalie en



« Les flux du Sud apportent jusqu'à 5 °C de plus par rapport à il y a 30 ans »

Jean-François Berthoumieu, climatologue

2003 est en train de devenir une norme, et si on en croit les simulations mathématiques réalisées par les laboratoires météorologiques, nous respirerons de moins en moins dans la région quand approche l'été à l'avenir. »

● Martin Munoz
martin.munoz@leprogres.fr

39,9 °C

La température maximale enregistrée cet été à Bourg-Argental, dans la Loire. Dans le Rhône, Les Sauvages ont connu un pic à 37,2 °C.

Lyon 8^e

Après les travaux avenue des Frères-Lumière, ça coince dans les petites rues de Monplaisir



En raison du nouveau plan de circulation, les automobilistes passent par la rue Guilloud.
Photo Pauline Cavallier

La déviation de l'avenue des Frères-Lumière impacte les rues adjacentes du quartier qui se retrouvent submergées en heure de pointe. Reportage ce lundi 8 septembre, au matin, avec un riverain qui a vu arriver les embouteillages au niveau de la rue Guilloud.

« Vous voyez jusqu'où ça va ? Nous sommes en train de battre le record », déplore Frédéric Sauvageon, habitant de la rue Guilloud. À l'heure du départ à l'école et au travail, le bouchon ne désemplit pas. Il atteint le croisement avec la rue du professeur Paul-Sisley, 300 mètres en contrebas.

« La circulation ne s'évapore pas, elle se reporte »

Depuis le lancement de la phase 2 des travaux, le 29 août, la déviation avenue des Frères-Lumière contraint les automobilistes à la contourner en prenant la rue Guilloud. « La circulation se faisait par l'avenue des Frères-Lumière. Les gens n'avaient aucun intérêt à venir de ce côté-là », décrit Frédéric Sauvageon. Résultat, cette petite rue en sens unique, auparavant calme, se retrouve engorgée en heure de pointe. Les cyclistes essaient tant bien

que mal de se frayer un chemin, « la rue n'est pas adaptée à ce rythme de circulation. Les trottoirs sont très étroits », soupire-t-il. « Les voitures qui passent rue Guilloud sont celles empêchées de passer par l'avenue et qui font tout le détour. À la place de faire 200, 300 mètres, les automobilistes font 1 kilomètre », regrette cet habitant.

Un manque de signalisation qui inquiète

« Ils pensaient casser le trafic, mais en fait, ils l'ont seulement reporté. La circulation ne s'évapore pas, elle se reporte », martèle encore Frédéric Sauvageon. Alors qu'il constate l'afflux d'automobilistes, un ses voisins l'interpelle « quel bordel ! Je ne peux plus aller bosser. Comment je fais pour aller au travail ? J'ai une fenêtre qui donne sur la rue, le bruit commence vers 5 h 30. Faut que je parte plus tôt, à 7 h le matin », dit-il d'un ton exaspéré.

Il y a quelques jours, avenue des Frères-Lumière, plusieurs panneaux de signalisations ont été retirés. Ce qu'a fait remarquer Thierry Giordano, président du Comité d'intérêt général du quartier Monplaisir, à la Métropole. « Quand je suis passé ce matin sur l'avenue, tout ce qu'on avait signalé a été changé », admet-il, satisfait. Cependant, il reste de nombreux points noirs. « Avant,

avenue des Frères-Lumière, il y avait des signaux sonores aux passages piétons pour les personnes malvoyantes et aveugles. Il n'y a plus ces zones. C'est dangereux », déplore le président du CIL Monplaisir.

« Ils n'ont pas d'autres choix que de passer par là »

Cet habitant alerte aussi sur le risque d'accident, dû au changement d'habitude et au manque de signalisation. « Pour quelqu'un qui ne connaît pas le quartier c'est compliqué. Changer le sens de circulation, changer les habitudes des riverains, ça peut générer des accidents. Il ne faut pas lésiner sur les panneaux de signalisations, encore plus quand il y a des changements », insiste-t-il.

Pour Frédéric Sauvageon, ce problème tend à persister à l'avenir. Les automobilistes commencent à prendre des habitudes, « on le constate dans les faits depuis 15 jours », « les gens qui veulent aller de la Manufacture des tabacs à Édouard-Herriot ou plus loin sur Bron, n'ont pas d'autres choix que de passer par là, ils ne vont pas passer ailleurs, quitte à faire cinq minutes ou un quart d'heure de queue. On va en parler à la Métropole pour qu'ils mettent un comptage de véhicules et on va leur proposer de venir constater. »

● Pauline Cavallier

Tribune de Lyon n° 1029 du 28/08/2025

20 Économie AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



Vue 3D de l'usine après réhabilitation.

Métropole. 64 millions d'euros de travaux pour sécuriser l'eau potable des habitants

Chaque jour, le champ de captage de Crépieux-Charmy fournit quasiment à lui seul la totalité des plus de 200 000 m³ d'eau potable distribués dans la métropole. Ce qui rend cette dernière vulnérable à une pollution, ou à un appauvrissement de sa ressource majeure. Trop vulnérable. D'où la volonté de la régie Eau du Grand Lyon de remettre en service l'usine de Rillieux-la-Pape. Créée en 1989, celle-ci avait perdu petit à petit sa pertinence. « Elle prélevait l'eau du lac des Eaux-Bleues du Grand parc de Miribel-Jonage, ce qui sécurisait initialement 150 000 m³ par jour, rappelle Frédéric Peillon,

directeur du patrimoine d'Eau du Grand Lyon. Mais le lac a vu avec le temps sa composition chimique et biologique évoluer, et n'était plus compatible avec l'usine telle qu'elle avait été conçue. Avec le réchauffement, l'ensoleillement... les microorganismes ont évolué et l'eau était plus dure à filtrer qu'avant. On a atteint les limites d'un système. »

Une partie de l'ancienne usine sera néanmoins réhabilitée dans ce nouveau projet à 64 millions d'euros au global, dont 57 de travaux. La nouvelle filtration utilisera la technologie du charbon actif, additionné d'un niveau supplémentaire de traitement aux ultraviolets et du renforcement de la désinfection en sortie d'usine. « Ces travaux ont trois objectifs, poursuit Christophe Drozd, directeur d'Eau du Grand Lyon. Rétablir une source de secours, la diversifier, et s'inscrire dans la politique de sécurisation à long terme du

schéma directeur de gestion de l'eau. » L'usine revue tournera en permanence autour de 15 000 m³ quotidiens au minimum, et devra être capable de monter à pleine charge en trois heures. Le permis de construire est passé au mois d'août, les travaux devraient débuter en fin d'année pour une livraison en 2028. En parallèle, la régie travaille à remettre en service dix captages périphériques, dont huit dans l'Est lyonnais et deux dans le Val de Saône. Ils avaient été suspendus car leur qualité s'était dégradée. La régie travaille sur une convention avec les agriculteurs volontaires pour réduire l'usage d'intrants chimiques en proximité de ces captages. « Pour l'instant, 25 se sont montrés intéressés », relève Christophe Drozd. Les captages des Quatre-Chênes et de Garenne sont en mesure de fournir 40 000 m³ à eux seuls. **DAVID GOSSART**

Saône. Le projet d'aller chercher de l'eau directement dans la Saône a été étudié et devrait être soumis avant la fin de l'année au vote du conseil d'administration d'Eau du Grand Lyon, ainsi qu'à l'autorisation des services de l'État. Pas un mince projet : il faudra faire monter l'eau de la Saône vers le plateau de Rillieux avant de la redistribuer.

Patrimoine

Il était une fois...

Les thermes de Charbonnières-les-Bains

Si Charbonnières-les-Bains porte dans son nom son héritage thermal, aujourd'hui, seul un vestige subsiste : les arcades du pavillon des eaux.

Il était une fois un vieil âne si malade et si fatigué que son maître, charbonnier, l'abandonna dans une forêt de l'Ouest lyonnais. Quelques mois plus tard, il le découvre en parfaite santé, en train de gambader dans la même forêt. Intrigué, il suit l'âne jusqu'à une source dont les eaux teintaient les roches d'une couleur rouille : elles étaient dotées de propriétés ferrugineuses. Selon la légende, c'est ainsi qu'est née la commune de Charbonnières-les-Bains. La réalité historique est celle d'une source thermale se trouvant sur le domaine du comte de Lacroix-Laval, analysée en 1778 par l'abbé Marsonnat qui découvre ses propriétés curatives et lui donne son nom. Dès la fin du XVIII^e siècle, les thermes commencent à être utilisés, avant d'être progressivement

aménagés au cours du XIX^e siècle. La commune prend alors le nom de Charbonnières-les-Bains en 1897. À seulement dix kilomètres de Lyon, la station thermale prospère permettant aux Lyonnais de s'y rendre plusieurs fois par semaine. Une dizaine d'établissements thermaux et sanatoriums apparaissent, ainsi que des hôtels et un casino. Malheureusement, le débit de la source étant de moins en moins fort, le dernier établissement thermal charbonnois ferme ses portes en 1992. Si Charbonnières-les-Bains n'a plus de bains, un témoin de cet héritage thermal demeure : les arcades du pavillon des eaux. Celles-ci proviennent de colonnes d'un bâtiment thermal datant des années 1850. Dans les années 1930, elles sont réutilisées pour la façade



© ASSOCIATION CHARBONNIÈRES-LES-BAINS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

du nouveau pavillon thermal, détruit en 2003. Avec l'appui de Michel Calard, président de l'association Charbonnières-les-Bains d'hier et d'aujourd'hui, les véritables arcades sont conservées pendant une vingtaine d'années, avant d'être disposées comme monument historique dans la commune, dernier témoin d'une histoire thermale de 175 ans.

SOLAL COURTOIS-THOBOIS

Remerciements à Michel Calard, président de l'association Charbonnières-les-Bains d'hier et d'aujourd'hui, Groupe de recherches historiques.

Au début du XX^e siècle, les Lyonnais venaient plusieurs fois par semaine à Charbonnières-les-Bains pour profiter des thermes et de leurs eaux ferrugineuses.

Parlons Lyonnais

PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

Godiveau

Dans le Lyonnais, comme en Rhône-Alpes, le mot godiveau est employé avec le sens « saucisse mince à base de viande de porc ». Comme le montre la citation suivante extraite de son ouvrage *Y en avait dans les pâtes*, Frédéric Dard, qui a vécu quelques années à Lyon, a employé ce mot : « Il y avait M. Léo, le charcutier. Quand il venait, il lui apportait toujours un petit quelque chose : une rouelle de porc, du boudin avec des godiveaux, des pieds de cochon

vinaigrette, que sais-je. » C'est un régionalisme sémantique, car en français standard godiveau signifie « boulette de hachis de viande, pochée au bouillon ».

Godiveau est une altération, sous l'influence du mot veau, de gaudebillaud « tripe grasse », mot composé du radical god- (qui est à l'origine du verbe goder) et de beille ou buille « ventre, boyaux » venant du latin *botulus* « boyau ».

Les ressources en eau restent fragiles en France

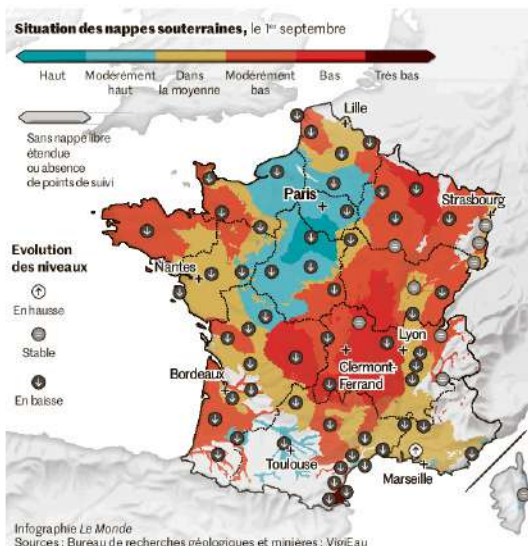
Malgré les pluies récentes, environ 80 départements sont soumis, pour tout ou partie, à des restrictions

Les pluies des derniers jours ont enfin accordé un répit aux rivières, aux nappes et aux sols. Et, en cette rentrée, des préfètes, comme celles de la Corrèze ou de l'Yonne, ont décidé d'assouplir les restrictions d'usage de l'eau à la suite des remontées « significatives » des débits des cours d'eau. Environ 80 départements restent toutefois soumis, pour tout ou partie, à des restrictions d'usage de la ressource. Après un été marqué par deux canicules exceptionnelles, l'état des réserves hydriques reste fragile, notamment pour les nappes, qui représentent les deux tiers de l'approvisionnement en eau potable de la France.

Dans son bilan publié le 8 septembre, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) indique que, si 33 % des points de son réseau d'observation atteignent des niveaux supérieurs aux normales mensuelles, 38 % des nappes suivies ont un remplissage inférieur à la moyenne. Leur état a suscité l'inquiétude et a entraîné une large partie de la France : fin août, jusqu'à 43 % du territoire a été placé sous restrictions pour les prélèvements dans les eaux souterraines, certains points affichant des niveaux bas voire très bas, par exemple dans le Limousin.

La situation peut surprendre : en matière de précipitations, l'année hydrologique (qui s'étend de septembre à août) a été proche de la normale, et les réserves du sous-sol ont bénéficié d'une recharge jugée globalement satisfaisante au sortir de l'hiver par le BRGM. L'organisme chargé de la gestion du sol et du sous-sol allait toutefois déjà sur une baisse du niveau des nappes les plus « réactives » dès février, c'est-à-dire les plus sensibles au manque de précipitations, dans le quart nord-est du pays. Le manque de pluie s'est ensuite généralisé. Les températures élevées contribuent au développement de la végétation et, aussi, accroissent les besoins en eau des plantes, au détriment de l'infiltration des pluies en profondeur.

Les canicules exceptionnelles ont été l'un des facteurs de la sécheresse de l'été. Elles jouent sur



Infographie Le Monde
Sources : Bureau de recherches géologiques et minières ; Vigie Eau

différents niveaux. « Avec des températures caniculaires, les sols s'assèchent beaucoup plus rapidement », relève Matthieu Sorel, climatologue à Météo-France. Ponctuellement, au mois d'août, on a pu atteindre des records bas [d'humidité] à l'échelle nationale. »

Situation contrastée
Ces températures peuvent aussi intensifier la demande en eau liée aux activités humaines, au détriment des nappes et des rivières. Dans le Pays de la Loire, le syndicat Vendée eau – qui s'alimente grâce à des retenues et dont le territoire connaît un afflux touristique l'été – a fait état, mi-août, d'une « consommation accrue liée aux fortes chaleurs ».

Au sortir de l'été, les nappes souterraines sont dans « une situation qui reste dégradée sur le Grand-Est,

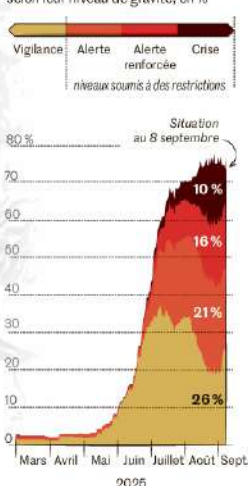
le Jura et le Massif central », note Violaine Bault, hydrogéologue du service géologique national. A l'échelle nationale, « la situation est assez contrastée, selon la réactivité de la nappe [aux précipitations], les pluies de fin d'hiver et du printemps, et le soutien des pluies récentes » qui viennent soulager les besoins en eau de la végétation. Les nappes aux écoulements les plus lents affichent, elles, des niveaux jugés globalement satisfaisants. Certaines ont été préservées par l'arrêt précoce des prélèvements liés à l'irrigation, comme dans la Beauce. « Les cultures étaient en avance dans leur développement, ce qui a conduit à des récoltes précoces et donc à une moindre demande en irrigation », explique le BRGM.

Globalement, le niveau des plus basses eaux de l'année 2025 de-

vrait « être généralement inférieur aux normales sans atteindre les niveaux de 2022 et de 2023 », estime le BRGM. L'organisme reste prudent sur les tendances des prochaines semaines : les prévisions de Météo-France privilégient un trimestre plus chaud que les normales, sans qu'une tendance en matière de précipitations ne puisse être anticipée.

Les pluies qui émaillent la France depuis la fin d'août ont en tout cas permis de soulager les sols et les rivières. « L'humidité des sols est désormais redevenue au-dessus de la normale », relève Matthieu Sorel, de Météo-France. Les stations hydrométriques ont aussi enregistré des remontées de niveaux et de débits des cours d'eau. « Très peu restent sous le seuil de crise. Même la Bretagne est redevenue toute verte », observe Claire Magand,

Part des eaux superficielles concernées par des mesures de restrictions, selon leur niveau de gravité, en %



Selon le Bureau de recherches géologiques et minières, 38 % des nappes suivies ont un remplissage inférieur à la moyenne

chargée de mission ressources en eau à l'Office français de la biodiversité. Restent des fragilités par endroits, comme dans la Haute-Vienne ou la Meuse.

Dans les prochaines semaines, « la situation devra être particulièrement surveillée sur les nappes

qui affichent actuellement des niveaux sous les normales mensuelles », estime le BRGM. C'est notamment le cas dans les Pyrénées-Orientales, marquées par une longue sécheresse depuis trois ans. Si les nappes de la plaine du Roussillon enregistrent de meilleurs niveaux qu'en 2024, ces derniers restent très bas. La situation y est également fragile pour les cours d'eau. Par exemple, « la vallée qui est la plus au nord – la vallée de l'Agly – est toujours dans une situation critique, même s'il y a eu quelques orages qui ont amélioré un peu les écoulements de surface à l'amont », précise Olivier Baudier, directeur de la fédération départementale de la Fédération des Pêcheurs de la Haute-Vienne. Une large partie des Pyrénées-Orientales reste placée « en crise » par le préfet.

Ce niveau, qui impose d'importantes limitations des usages de l'eau, a concerné jusqu'à 10 % du territoire français pour l'eau potable à la fin d'août (contre 5 % actuellement). Du côté des acteurs locaux, on fait état, par endroits, de la difficulté de faire comprendre l'ampleur de la sécheresse, moins visible que lors de la très sèche année 2022. « Les personnes nous disent "mais non, ce n'est pas possible, cette année il pleut tout le temps" », relève Michel Claudel, président du syndicat des eaux de Champagne, en Haute-Saône.

Face à l'ampleur des mesures qui ont dû être prises cet été, les membres du Comité d'anticipation et de suivi hydrologique ont relevé, lors de leur réunion du 22 août, l'importance de changements structurels « dans nos comportements individuels et usages respectifs », rappelle Jean Launay, ex-député du Lot et président du Comité national de l'eau, dont dépend cette instance. Des conférences territoriales, lancées par le gouvernement pour « ouvrir la réflexion sur la gestion de l'eau », se tiennent jusqu'au mois d'octobre. Seront-elles l'occasion d'inflexions, alors que les sécheresses s'étendent et s'intensifient, en lien avec le changement climatique ? « Nous serons assez dépendants du contexte politique pour en sortir des conclusions », observe M. Launay. ■

LÉA SANCHEZ

« La question à se poser : ai-je réellement besoin de cette eau-là ? »

L'hydroclimatologue Florence Habets dresse le bilan d'un été marqué par deux canicules et alerte sur la nécessité de repenser les usages

ENTRETIEN

Florence Habets, hydroclimatologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique et professeure attachée à l'école normale supérieure, fait le point sur la situation hydrique de cet été et alerte sur la nécessité de repenser les usages de l'eau.

Quel est le bilan, en matière de ressources en eau, de l'été chaud et sec que nous venons de vivre ?

La sécheresse des sols a atteint des niveaux extrêmement élevés cet été, notamment en juillet. Il y a eu aussi de nombreux assèchements de rivières dans des régions qui ne sont pas habituées à cela, comme dans le Massif central. Enfin, nous avons de très nombreuses nappes à des niveaux bas et un record d'arrêtés de sécheresse concernant les eaux souterraines (43 % du territoire sous restrictions fin août, contre un maximum de 24 % en 2022).

Mais il existe beaucoup de différences entre la sécheresse de 2022 et celle de 2025. Il y a trois ans, il y avait eu un déficit de précipitations. Or, si on regarde les cumuls moyens de précipitations de 2025, nous sommes dans une année proche de la normale. Le

problème, c'est la temporalité des pluies, et la température. La recharge des nappes avec les précipitations avait plutôt bien commencé cet hiver. Toutefois, elle s'est interrompue assez tôt – les pluies s'étant arrêtées sur une grande partie de la France en février. Et la situation s'est rapidement dégradée.

Les pistes d'explication sont multiples. Il a fait chaud dès les printemps. Or, des températures élevées engendrent un développement précoce de la végétation, qui peut alors puiser dans les sols et les nappes affleurantes pour son évapotranspiration. Il y a pu aussi y avoir par endroits des pertes de prélèvements pour l'agriculture pour irriguer – c'est une hypothèse difficile à confirmer, nous manquons de données en temps réel.

Que traduit la multiplication des arrêtés de sécheresse sur l'adaptation de notre société à ces épisodes ?

Nous ne sommes pas du tout prêts face aux bouleversements qui nous attendent. Les arrêtés de sécheresse sont une gestion « par la crise » qui ne satisfait personne. Nous allons aller vers des années encore plus difficiles. Avec le changement climatique,

« La sobriété doit être jugée équitable pour que les décisions soient acceptées »

la température va continuer à augmenter et on s'attend à avoir moins de pluie en été, ce qui va renforcer les sécheresses. On s'attend aussi à avoir moins de jours de pluie : c'est moins de capacité de stockage dans les sols et dans les nappes, même à quantité de pluie égale.

Il y a une espèce d'utopie à croire que nous pourrions amener de l'eau là où nous en avons besoin, en allant la chercher plus profondément ou plus loin – parce que c'est quelque chose que nous avons toujours fait jusqu'à présent. Mais il y a une limite à cela, parce que la ressource en eau est limitée. On risque de dégrader des réserves durablement en quantité et en qualité. Par ailleurs, nous devons préserver les milieux et la capacité des sols à absorber l'eau. La biodiversité d'eau douce est celle qui s'effondre le plus vite

aujourd'hui. D'autant plus si on continue à augmenter la pression sur la ressource en eau.

Comment limiter le risque de pénurie à l'avenir ?

Il faut que nous changions de paradigme. C'est là que la sobriété est fondamentale. C'est une démarche collective qui induit de s'organiser différemment et d'être moins gourmands en eau pour pouvoir satisfaire à nos besoins essentiels. Ce n'est pas de la privation. Par exemple, il peut s'agir de conditionner les permis de construire à la disponibilité en eau, comme cela se passe dorénavant dans certains territoires du Pays de l'Yonne et du Var.

Concrètement, que signifie la sobriété lorsqu'on parle d'eau ?

La sobriété est souvent confondue avec l'efficacité, qui permet de faire des économies d'eau, avec un lave-vaisselle plus performant, par exemple, mais en maintenant les mêmes usages. La sobriété, ce n'est pas non plus la substitution : l'exemple même, c'est une personne qui arrose son jardin avec son stock de pluie mais se reporte sur l'eau du robinet quand sa réserve est vide, sans remettre en question l'utilisation qu'elle fait de cette eau.

Or la question qui doit se poser est celle de la finalité de l'usage : est-ce que j'ai réellement besoin de cette eau-là ? Ce n'est pas la même chose d'arroser de la pelouse ou des légumes. L'efficacité et la substitution peuvent avoir un intérêt mais, à tout miser dessus, nous risquons de foncer dans le mur. Par ailleurs, il y a un risque d'effet rebond à ces approches. Par exemple, si je consomme moins d'eau pour l'irrigation grâce au goutte-à-goutte, je peux être tenté d'augmenter ma surface irriguée. Dans un monde beaucoup plus sec, peut-être qu'on aura besoin d'irriguer plus de surfaces, mais il faut vraiment s'interroger : on irrigue quoi ? Cette question n'est absolument pas posée aujourd'hui.

Cela implique-t-il aussi de choisir qui a droit à l'eau en priorité quand on en manque ?

Tout à fait. Sur le volet agricole, on peut décider par exemple de ne pas favoriser des cultures qui sont liées au textile, ou utilisées pour de la valorisation énergétique, parce que c'est peut-être moins urgent que le maraîchage. On peut aussi choisir de prioriser les pratiques agricoles qui sont bénéfiques pour la qualité de l'eau, d'autant qu'une eau pol-

luée requiert plus de volume pour devenir potable.

En période de crise, certains devraient peut-être renoncer à leurs cultures les moins prioritaires. Mais il faut imaginer un système assurantiel qui couvrirait ces pertes, parce que ce renoncement est un gain pour tout le monde. La sobriété doit être jugée équitable pour que les décisions soient acceptées.

Est-ce qu'on s'oriente vers ce modèle ?

Ce n'est pas le cas. Nous le voyons avec la loi Duplomb et le fait que certains stockages d'eau agricole deviennent par défaut d'intérêt général. Nous ne devons pas opposer souveraineté alimentaire et préservation de l'eau. Et la question doit se poser pour tous les champs de consommation : il y a beaucoup de biens dont nous n'avons pas forcément besoin, ou qui ne sont peut-être pas prioritaires, et qui ont pourtant un impact sur l'eau.

La production et l'acheminement de vêtements sont par exemple une forte « empreinte eau ». La consommation d'énergie implique aussi beaucoup de prélèvements. Tout cela doit faire l'objet de choix collectifs. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L. SA.